

2011_B239

**OBJET : Promotion du territoire - Attribution de subventions aux associations -
Subvention à l'Association WHOMEN**

Le 10 juin 2011, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Puyricard à Aix-en-Provence sur la convocation qui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 3 juin 2011, conformément à l'article L 5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

JOISSAINS MASINI Maryse, Président, Aix-en-Provence - ALBERT Guy, vice-président, Jouques - AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes Mirabeau - BARRET Guy, vice-président, Coudoux - BONFILLON Jean, vice-président, Fuveau - BOYER Michel, vice-président, Simiane-Collongue - BUCKI Jacques, vice-président, Lambesc - CANAL Jean-Louis, vice-président, Rousset - CHARRIN Philippe, vice-président, Vauvenargues - CHORRO Jean, vice-président, Aix-en-Provence - CIOT Jean-David, vice-président, Le Puy-Ste-Réparate - CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet - DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles - DUFOUR Jean-Pierre, vice-président, Saint Esteve Janson - DUPERREY Lucien, vice-président, Saint-Antonin-sur-Bayon - FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets - FOUQUET Robert, membre du Bureau, Aix-en-Provence - GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles - GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence - GARÇON Jacques, membre du Bureau, Aix-en-Provence - GERACI Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - GUINIERI Frédéric, vice-président, Puyloubier - JOISSAINS Sophie, vice-président, Aix-en-Provence - JOUVE Mireille, vice-président, Meyrargues - LAFON Henri, membre du Bureau, Pertuis - LAGIER Robert, vice-président, Meyreuil - LARNAUDIE Patricia, membre du bureau, Aix-en-Provence - LEGIER Michel, vice-président, Le Tholonet - LONG Danielle, vice-président, Peyrolles-en-Provence - LOUIT Christian, vice-président, Aix-en-Provence - MANCEL Joël, vice-président, Beaurecueil - MARTIN Régis, vice-président, Saint Marc Jaumegarde - MARTIN Richard, vice-président, Cabriès - MORBELLI Pascale, membre du Bureau, Vitrolles - PAOLI Stéphane, membre du Bureau, Aix-en-Provence - PELLENC Roger, vice-président, Pertuis - PERRIN Jean-Claude, vice-président, Bouc Bel Air - PERRIN Jean-Marc, membre du bureau, Aix-en-Provence - PIERRON Liliane, membre du Bureau, Aix-en-Provence - PIN Jacky, vice-président, Rognes - RIVET-JOLIN Catherine, vice-président, Aix-en-Provence - SAEZ Jean-Pierre, vice-président, Venelles - SANGLINE Bruno, membre du Bureau, Bouc Bel Air - SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre, membre du Bureau, Aix-en-Provence - SLISSA Monique, membre du bureau, Les Pennes Mirabeau - SUSINI Jules, vice-président, Aix-en-Provence - TAULAN Francis, membre du Bureau, Aix-en-Provence - VILLEVIEILLE Robert, vice-président, La Roque d'Anthéron

Excusé(s) avec pouvoir :

BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse - BRUNET Danièle, membre du Bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à PAOLI Stéphane - DELOCHE Gérard, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GARÇON Jacques - DI CARO Sylvaine, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à PIERRON Liliane - DRAOUZIA Dahbia, membre du Bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GERACI Gérard - FILIPPI Claude, vice-président, Ventabren, donne pouvoir à DAGORNE Robert - GROSSI Jean-Christophe, membre du Bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GALLESE Alexandre

Excusé(s) :

BOULAN Michel, vice-président, Châteauneuf-le-Rouge - BUCCI Dominique, vice-président, Les Pennes Mirabeau - BURLE Christian, vice-président, Peynier - GARDIOL Philippe, membre du Bureau, Vitrolles - GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat - PIZOT Roger, vice-président, Saint Paul lez Durance

Monsieur Georges CRISTIANI donne lecture du rapport ci-joint.

BUREAU DU 10 JUIN 2011

Rapporteur : Monsieur Georges CRISTIANI

Objet : Attribution de subventions aux associations - Subvention à l'Association WHOMEN

Mes Chers Collègues,

Le présent rapport a pour objet l'attribution d'une subvention de 10 000,00 € à l'Association WHOMEN.

Exposé des motifs :

L'Association Whomen est une association de type loi 1901 qui a pour vocation d'encourager le questionnement et de fédérer des chefs d'entreprises, des acteurs économiques, sociaux et institutionnels ainsi que des artistes autour de thématiques portant sur l'enjeu de la mixité Homme Femme, et de la diversité, source de performance en entreprise.

L'association sollicite la CPA dans le cadre de l'organisation du forum « Whomen 2011 sur la mixité source de performance » qui se déroulera le 9 juin 2011 aux Jardins d'Albertas à Bouc Bel Air.

Cette journée événement articulé autour du sujet « Le leadership au féminin » permettra à plusieurs entreprises de se réunir (ateliers workshops, conférences débats, spectacles, expositions...) pour partager des travaux sur la base de valeurs communes, capitaliser sur leurs expériences et identifier des pistes de progrès.

N°GU	Association	Subvention accordée en 2010	Budget prévisionnel de l'action 2011	Subvention demandée	Subvention proposée	Part CPA/Action
2011_263	WHOMEN	-	84 600,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €	12,00 %

A titre de rappel, pour toute subvention inférieure ou égale à 10 000 euros le versement sera effectué pour sa totalité après délibération du Bureau Communautaire et notification de la décision d'octroi de la subvention.

Les pièces justificatives de dépenses seront remises au service gestionnaire au plus tard le 31 mars de l'année suivante.

Visas :

VU l'exposé des motifs,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 juillet 2000 relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques,

VU la délibération n°2005-B086 du Bureau Communautaire du 8 avril 2005 relative aux modalités de paiement des subventions aux associations,

VU la délibération n°2009-A143 du Conseil Communautaire du 29 juillet 2009 déléguant une partie des attributions du Conseil au Bureau,

VU l'avis favorable de la Commission des Finances en date du 30 mars 2011,

VU la demande de l'association,

Je vous demande donc mes chers collègues de bien vouloir :

- **ATTRIBUER** une subvention de 10 000,00 € à l'Association Whomen pour l'organisation de son forum « Whomen 2011 »;
- **AUTORISER** Madame le Président ou son représentant à signer tous les documents afférents à l'exécution de la présente délibération ;
- **DIRE** que la dépense sera imputée en section de fonctionnement sur la nature 6574 qui présente les disponibilités nécessaires.

Dossier n°263	Passage en Commission	Passage en Bureau	Passage en conseil
	30/03/2011		
ASSOCIATION WHOMEN			
Président	Anne-Laure DUFAU		
Siège	C/O CADJI – Terrasse de l'oliveraie – 126, cours Gambetta 13611 Aix-en-Provence		
Objet statutaire	L'association a pour vocation d'encourager le questionnement et de fédérer des chefs d'entreprises, des acteurs économiques, sociaux et institutionnels ainsi que des artistes autour de thématiques portant sur l'enjeu de la mixité Homme Femme, et de la diversité, source de performance en entreprises.		
Objet de la demande	Organisation du forum « Whomen 2011 »		
Autre partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - Conseil Général - Conseil Régional - Commune d'Aix-en-Provence } <i>Sollicitations</i>		
Observations	Association créée en décembre 2010 Nombre d'adhérents : 9 Montant de la cotisation : 50 €		
DONNEES FINANCIERES			
Montant demandé 2011	10 000,00 €	Subvention octroyée en 2010	-
Budget de l'action 2011	84 600,00 €		
% Subvention/Budget de l'action	12,00 %		

BUDGET PREVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2011
Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année
Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	
Achats		Vente	7 500
Prestations de services	58 500	Autres produits	43 500
Matières et fournitures	20 500	Cotisations	
Services extérieurs			
Locations			
Entretien		Subventions demandées :	
Assurances		Etat (à détailler)	
	Conseil Général.....	10 000
		Région (s)	10 000
		Département (s)	
		Commune (s)	3 500
Autres Services extérieurs		Communauté du Pays d'Aix	10 000
Honoraires		Organismes sociaux (à détailler)	
Publicité	6 500	Fonds Européens	
Déplacements, missions		CNASEA (emplois aidés)	
		Autres recettes attendues (à détailler)	
Charges de personnel			
Salaires bruts			
Charges sociales			
Autres charges de personnel			
Autres frais généraux	2 100		
TOTAL CHARGES :	84 600	TOTAL PRODUITS :	84 600
Emplois des contributions en nature		Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévoles	
Mise à disposition (biens & prestations)		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	

**OBJET : Promotion du territoire - Attribution de subventions aux associations -
Subvention à l'Association WHOMEN**

VU la délibération n° 2009-A143 du 29 juillet 2009 portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse JOISSAINS MASINI



Acte rendu exécutoire par transmission
En Sous-préfecture d'Aix-en-Provence
Le **23 JUIN 2011**